

CHARTE DE BONNE CONDUITE D'UTILISATION DU RÉSEAU WIFI

BIBLIOTHEQUE INGUIMBERTINE

MISSIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

« L'accès libre à l'Internet dans les bibliothèques et les services d'information garantit la liberté de l'individu et du groupe, sa prospérité et son développement ». Manifeste IFLA (International Federation of Library Associations and institutions)
La consultation d'Internet dans les bibliothèques a pour objet de compléter la documentation proposée aux usagers et de permettre à un public le plus large possible de découvrir et d'utiliser ces nouvelles technologies de recherche d'informations.

CONDITIONS D'ACCES

Art 1 : L'accès à Internet est libre et gratuit aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

Art 2 : L'accès se fait sur demande sur place par créneaux horaires d'une heure à l'aide du réseau Wifi de la bibliothèque et au travers d'un ordinateur portable, ou tablette personnel.

Art 3 : Les usagers mineurs devront fournir une autorisation parentale leur donnant le droit de consulter Internet en autonomie.

CONDITIONS D'UTILISATION

Art 4 : L'usage d'Internet doit se faire dans le respect de la législation française. Sont donc interdits la consultation des sites pornographiques, pédophiles, terroristes, faisant l'apologie de la violence, du racisme, de la xénophobie ou de pratiques illégales ainsi que la consultation des sites de nature à porter préjudice à un tiers.

Art 5 : Les utilisateurs s'engagent à respecter le droit des auteurs des œuvres consultées sur Internet, c'est-à-dire à ne pas les reproduire sans leur accord et sans la mention de leur nom.

Art 6 : L'utilisateur est responsable de l'affichage sur écran des documents qu'il choisit de consulter. Le personnel de la bibliothèque peut avoir accès aux informations consultées par l'utilisateur et se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne serait pas conforme aux lois en vigueur ou au présent règlement de cette charte ou de supprimer toutes données contraires aux missions des bibliothèques.

RESPONSABILITES

Art 7 : **responsabilités de l'utilisateur** • L'utilisateur est responsable de l'utilisation des services consultés. • Les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en

termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété. L'utilisateur est seul responsable de l'usage des données qu'il consulte, interroge et transfère sur Internet. • L'usager est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé du fait de l'utilisation d'Internet au sein du réseau de la bibliothèque.

Art 8 : responsabilités de la bibliothèque • La bibliothèque n'assume aucune responsabilité sur les services accessibles via Internet. Elle exerce un contrôle indirect sur la nature ou les caractéristiques des données qui pourraient transiter par l'intermédiaire de son réseau. • Pour autant, la bibliothèque ne pourra en aucun cas être tenue responsable du contenu des sites et services consultés, y compris ceux accessibles via les annuaires, de la nature des données interrogées, transférées ou mises en ligne par les usagers et d'une manière générale de toute information consultée par l'usager. Les parents ayant autorisé un mineur à consulter seul Internet l'ont fait en toute connaissance de cause. • La responsabilité de la bibliothèque ne pourrait être mise en cause du fait de la nature du réseau Internet, et, en particulier, de ses performances techniques, des temps de connexion et de réponse, pour consulter, interroger ou transférer des informations et des éventuelles déconnexions en cours d'utilisation. • La responsabilité des bibliothèques ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté, notamment en cas d'interruption des services d'accès par le serveur occasionnant pertes de données ou tout autre préjudice. • La bibliothèque ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur des réseaux et/ou serveurs spécifiques connectés au réseau internet.

Art 9 : Les utilisateurs doivent se conformer au règlement intérieur de la bibliothèque.

Art 10 : Le non-respect de cette charte peut entraîner la suspension immédiate de la consultation d'Internet.